

Arpenteur / Arpenteuse



Description de l'occupation

- Collecte, transfère, calcule et met en plan les données d'arpentage à l'aide d'instruments spécialisés (carnet de notes électronique, station totale conventionnelle ou robotisée, récepteur GPS, logiciels de calcul, logiciels de dessin, etc.), en vue de réaliser des plans ou de délimiter les constructions projetées;
- Fournit des données relatives à l'alignement, à l'altitude, à l'orientation et à la dimension de différents terrains ou types d'infrastructures (complexes industriels ou commerciaux, bâtiments, résidences, routes, etc.).

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Les personnes qui démontrent à la CCQ avoir réussi le DEP en arpentage et en topographie peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins de main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Aimer le travail en plein air;
- Acquérir les connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de géodésie, de topométrie et d'arpentage;
- Être à l'aise avec l'équipement informatique (logiciels, calculateurs, etc.);
- Faire preuve d'esprit d'équipe et avoir une bonne capacité d'analyse;
- Être autonome, précis et minutieux;
- Pouvoir se déplacer en région.

Salaire annuel moyen*

Arpenteur**	52 984 \$
Celui qui travaille plus de 500 heures	66 823 \$
Proportion***	77 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.

** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.

*** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

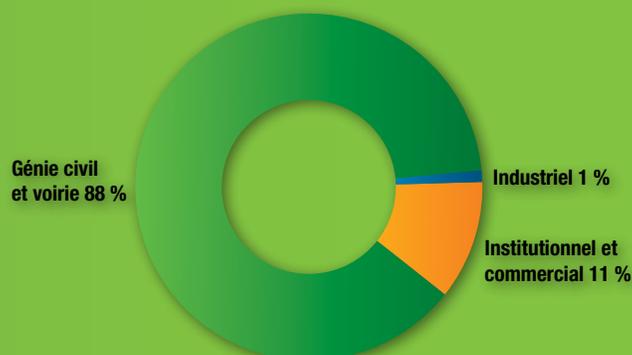
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux admis par la CCQ	49	84

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Arpenteur	39,76 \$	39,76 \$	33,74 \$
Arpenteur – Classe 2	33,80 \$	33,80 \$	–

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Le nombre d'arpenteurs s'est accru de 7 % en 2018, comparativement à 2017. On dénombrait alors 1 213 arpenteurs sur les chantiers de construction. Ils travaillent surtout dans le secteur du génie civil et de la voirie. En 2018, 88 % de leurs heures travaillées ont été enregistrées dans ce secteur;
- En 2018, 421 entreprises de construction ont embauché des arpenteurs. Plus de 1 arpenteur sur 4 se déplace pour travailler dans une autre région que la sienne. Les femmes représentaient 8 % de la main-d'œuvre exerçant cette occupation, en 2018;
- En 2018, 84 nouveaux arpenteurs sont entrés dans l'industrie, ce qui est de loin supérieur à la moyenne annuelle des 4 années précédentes (49). Il faut reculer en 2012 pour dépasser un tel nombre de nouveaux arpenteurs ayant intégré l'industrie;
- Le salaire annuel moyen des arpenteurs s'élève à près de 53 000 \$. Par contre, pour ceux qui travaillent plus de 500 heures, celui-ci peut atteindre 66 800 \$;
- Les perspectives d'emploi pour ce métier sont excellentes puisque l'emploi est en forte hausse, et le nombre de travailleurs actuellement disponibles peinent à répondre à la demande.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles (DEP) –
Arpentage et topographie (5238)

Durée de la formation : 1 800 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Laurentides
- Montérégie
- Montréal
- Saguenay-Lac-Saint-Jean



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	29
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	76
Côte-Nord	47
Estrie	41
Île de Montréal	77
Laval-Laurentides-Lanaudière	193
Mauricie-Bois-Francs	86
Montérégie	191
Outaouais	22
Québec	315
Saguenay-Lac-Saint-Jean	136
Extérieur et Baie-James	0

Total 1 213

Nombre de femmes actives dans l'occupation 101

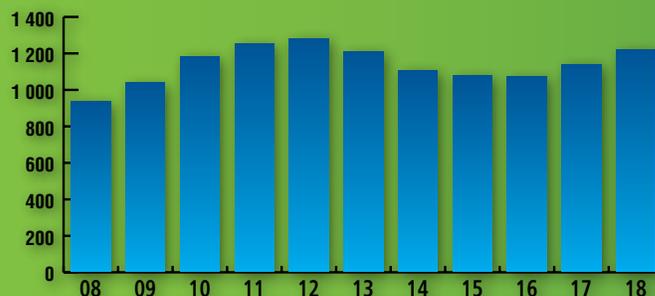
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Arpenteur	27 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Arpenteur	39	22 %	67 %	11 %	1 213
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321